

Perspectives

N°22/376 – 8 décembre 2022

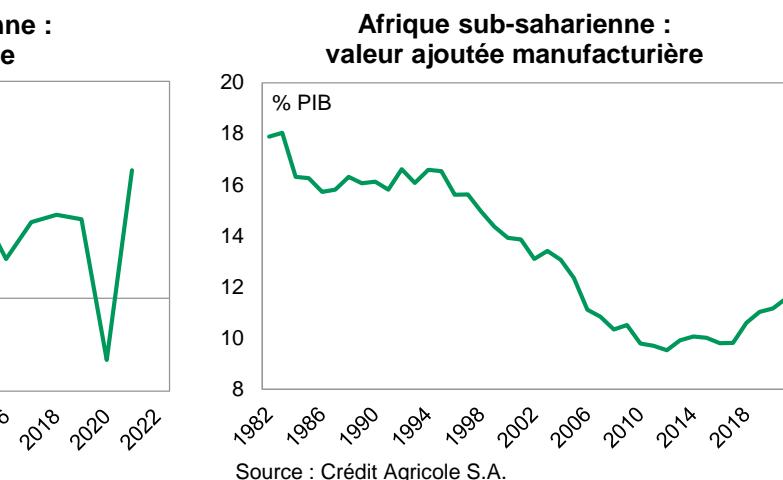
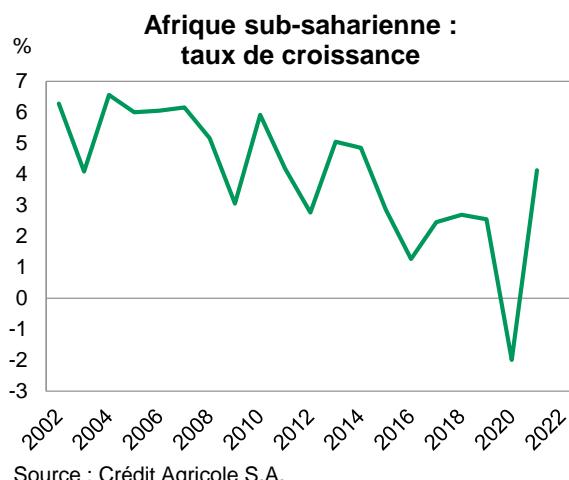
AFRIQUE SUB-SAHARIENNE – Industrialisation et intégration régionale, moteurs du développement

Un sommet extraordinaire de l'Union africaine (UA) sur l'industrialisation et la diversification économique du continent africain a eu lieu du 20 au 25 novembre 2022. Une quinzaine de chefs d'État et de gouvernements africains se sont réunis, à Niamey au Niger, pour échanger sur la thématique « *Industrialiser l'Afrique : un engagement renouvelé en faveur d'une industrialisation et d'une diversification économique inclusive et durable* ».

De nombreux acteurs politiques ont insisté, lors de ce sommet, sur l'importance de l'industrialisation et de l'intégration régionale pour débloquer le potentiel de croissance inclusif et durable du continent. Ils ont souligné la nécessité d'orienter les efforts de développement vers les domaines à fort potentiel et moteurs de l'industrialisation à savoir : l'agriculture, la santé, l'éducation, les infrastructures et les énergies.

Industrialisation

L'Afrique sub-saharienne s'est, au début des années 2000, réjouie d'une croissance économique prospère, avec un taux de croissance de 5% en moyenne, en particulier grâce à l'essor des matières premières et à l'aide au développement déployée par les pays riches. Néanmoins, la chute des cours des matières premières en 2014 a freiné l'économie africaine dans sa trajectoire et a révélé les nombreuses faiblesses structurelles qui entravent son développement. Le taux de croissance a décéléré, depuis lors, atteignant 2,3% en moyenne. En effet, les économies de l'Afrique sub-saharienne sont très peu diversifiées, la croissance est essentiellement portée par l'exploitation des ressources naturelles et fluctue en fonction de la volatilité des prix mondiaux des matières premières. Cette structure économique n'est ainsi pas soutenable sur le long terme, si un processus de diversification des économies africaines n'est pas entamé.



L'industrialisation, pierre angulaire de la diversification économique, est absolument nécessaire pour le développement de la région. Or, l'Afrique sub-saharienne semble s'orienter, depuis plusieurs années, sur une trajectoire de désindustrialisation dont l'issue est encore incertaine. En effet, la part de la valeur ajoutée manufacturière (VAM) dans le PIB diminue depuis les années 80. Elle est passée de 18% du PIB en 1981 à 12% du PIB en 2020. Par ailleurs, la région a la plus faible contribution à la VAM mondiale, soit moins de 2%. Ainsi, le développement de l'industrie manufacturière permettrait une transformation structurelle majeure avec un passage d'activités à faible valeur ajoutée, productivité et intensité technologique à un accroissement de la productivité au moyen du progrès technique, d'une main-d'œuvre plus qualifiée et ainsi de création de valeur ajoutée.

Par ailleurs, lors du sommet extraordinaire de l'UA, la Banque africaine de développement a révélé, dans son rapport « *Indice 2022 de l'industrialisation en Afrique* » (IIA), que 31 pays d'Afrique sub-saharienne ont amélioré leur niveau d'industrialisation entre 2010 et 2021. La note attribuée à chaque pays est comprise entre 0 (moins bonne) et 1 (meilleure). L'Afrique du Sud demeure le pays le plus industrialisé de la région (0,8404), en tête du classement, suivi par Maurice (0,6685) et l'Eswatini (0,6423). Cet indice témoigne des efforts entrepris par la majorité des pays. Toutefois, le rythme d'industrialisation est encore lent pour répondre aux besoins d'une population croissante (+2,5% en moyenne chaque année) et d'une jeunesse sans emploi.

Structure du commerce et intégration régionale

La part de l'Afrique sub-saharienne dans la production mondiale et le commerce international reste très marginale. Elle ne compte que pour 2,5% des exportations mondiales et 1,3% du PIB mondial en 2021. L'économie africaine étant une économie rentière et peu diversifiée, près de 80% de ses exportations sont des produits primaires (produits miniers, hydrocarbures et produits agricoles). Ainsi, ses exportations sont à très faible valeur ajoutée, tandis qu'elle importe en majorité (environ 65% des importations totales) des produits manufacturés.

Néanmoins, bien que l'industrialisation soit un levier important du développement, les dirigeants africains s'accordent à dire que celle-ci est étroitement liée aux dynamiques du commerce intra-régional. En effet, la part du commerce intra-régional dans les échanges commerciaux est très modeste, ne comptant que pour 16% en 2021. Cela s'explique, d'une part, par la structure économique quasi similaire des États africains résultant en un manque de complémentarité des échanges, mais aussi aux droits de douane élevés et à l'insuffisance des infrastructures.

Ainsi, un second levier de développement serait l'amélioration de l'intégration régionale. C'est dans ce cadre que naît le projet de « Zone de libre-échange continental africaine » (ZLECAF) de l'UA, dont l'objectif est la libéralisation des échanges commerciaux entre l'ensemble des pays du continent africain. Cet accord, effectif depuis janvier 2021, aspire à renforcer la compétitivité des entreprises africaines en leur offrant un marché de 1,3 milliard de consommateurs et ainsi promouvoir le commerce intra-africain. Pour ce faire, l'accord fixe plusieurs objectifs : suppression progressive des droits de douane, coopération dans tous les domaines du commerce de biens et de services, coopération en matière d'investissement, l'établissement d'un mécanisme de règlement des contentieux et l'établissement d'un cadre institutionnel pour la ZLECAF.

Programmes de développement de l'Afrique

L'organisation par l'UA de ce sommet extraordinaire a été l'occasion pour les dirigeants africains de réitérer leur volonté à s'engager pour le changement structurel du continent. Avec une meilleure orientation des politiques économiques et la mise en place de réformes adéquates, la région pourrait devenir un acteur mondial important. C'est dans cette optique que l'UA a adopté, en 2013, l'Agenda 2063 qui regroupe sept aspirations-clés :

- ✓ Une Afrique prospère basée sur une croissance inclusive et un développement durable ;
- ✓ Un continent intégré politiquement uni et basé sur les idéaux du panafricanisme et la vision de la renaissance africaine ;
- ✓ Une Afrique de la bonne gouvernance, de la démocratie, du respect des droits de l'homme, de la justice et de l'État de droit ;

- ✓ Une Afrique pacifique et sûre ;
- ✓ Une Afrique avec une identité culturelle forte, patrimoine commun, valeurs et éthique ;
- ✓ Une Afrique dont le développement est axé sur les populations, s'appuyant sur le potentiel offert par le peuple africain, en particulier ses femmes et ses jeunes, et s'occupant des enfants ;
- ✓ Une Afrique en tant qu'acteur et partenaire mondial fort, uni, résilient et influent.

Par ailleurs, l'industrialisation de l'Afrique constitue l'une des cinq grandes priorités de la Banque africaine de développement appuyée par l'adoption, en 2016, de la Stratégie 2016-2025. Cette stratégie s'appuie sur plusieurs vecteurs :

- ✓ Des politiques, législations et institutions porteuses ;
- ✓ Un environnement économique et des infrastructures favorables ;
- ✓ L'accès aux capitaux ;
- ✓ L'accès aux marchés ;
- ✓ Des talents compétitifs, des capacités et l'esprit d'entreprise.

☒ Notre opinion – *L'Afrique sub-saharienne subit, à l'instar de la plupart des régions du monde, tous les chocs mondiaux. La région est plongée dans une triple crise – financière, climatique et alimentaire – qui révèle ses vulnérabilités et ses défaillances structurelles, exacerbée par sa surexposition à la conjoncture internationale. Par ailleurs, l'instabilité politique dans une grande majorité des États constitue un frein majeur à la croissance et au développement.*

Aujourd'hui, bien que très modestes, des efforts pour atteindre les objectifs fixés par les différents plans de développement sont constatés. Un suivi de certains de ces objectifs est mis en œuvre, notamment à travers la publication de rapports sur la mise en œuvre du premier plan décennal de l'Agenda 2063 de l'UA couvrant la période 2014-2023. D'après le second rapport publié en février 2022, 51% des objectifs fixés pour 2021 ont été atteints, notamment grâce à l'avancée du projet de la ZLECAF, une réduction des conflits armés dans certains pays et une meilleure intégration des femmes sur le marché du travail. Néanmoins, ces résultats sont issus des rapports de 38 États membres de l'UA sur les 55, ce qui peut évidemment biaiser les résultats, compte tenu du fait que dans beaucoup de pays encore la situation de sous-développement stagne, voire empire.

Article publié le 2 décembre 2022 dans notre hebdomadaire [Monde – L'actualité de la semaine](#)

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :

Date	Titre	Thème
07/12/2022	France – Immobilier résidentiel : les nuages s'accumulent, tassement en 2022 et 2023	France
06/12/2022	France – Des ménages plus fournis que cigales	France
05/12/2022	Union européenne – L'Inflation Reduction Act – seuls les amis peuvent vraiment décevoir	Union européenne
02/12/2022	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
01/12/2022	Allemagne – Un peu de répit avant une très probable entrée en récession	Allemagne
01/12/2022	COP27 : un premier pas vers la justice climatique	Afrique et Moyen-Orient
30/11/2022	Géo-économie – Le nouveau rôle des puissances secondaires	Monde
30/11/2022	Espagne – Vers un ralentissement du marché immobilier ?	Espagne
29/11/2022	Italie – Meloni funambule	Italie
28/11/2022	Qatar : quel est ce pays qui accueille la coupe du monde de football ?	Afrique et Moyen-Orient
25/11/2022	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
23/11/2022	La décarbonation des usages, point de passage obligé pour celle de l'économie - N°3	Sectoriel
23/11/2022	Brésil – Première épreuve : un nouveau budget pour 2023	Amérique latine
22/11/2022	Royaume-Uni – L'austérité bis	Royaume-Uni
22/11/2022	Zone euro – Inflation : inventaire des risques pour les ménages	UE
18/11/2022	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
17/11/2022	Nigéria – Le risque de défaut s'accentue, les agences dégradent le rating du pays	Afrique et Moyen-Orient
17/11/2022	La télédéclaration, solution aux déserts médicaux ?	Sectoriel
16/11/2022	Royaume-Uni – Conjoncture : Baisse du PIB de 0,2% au troisième trimestre	Royaume-Uni
16/11/2022	Géo-économie – En Amérique latine, une présence chinoise devenue globale	Amérique latine, Asie
16/11/2022	Amérique latine – Au-delà des aventures singulières	Amérique latine
16/11/2022	Israël – L'instabilité politique est permanente, mais elle a peu d'impact sur l'économie	Afrique et Moyen-Orient
14/11/2022	Avenir de l'Europe – Réforme du Pacte de stabilité et de croissance : la Commission capitalise sur l'expérience du NGEU et veut manier plus efficacement le bâton et la carotte	UE
14/11/2022	Hong Kong – Les temps difficiles	Asie
10/11/2022	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
07/11/2022	Royaume-Uni – Politique monétaire – Resserrement des taux : l'essentiel est probablement passé	Royaume-Uni
03/11/2022	Italie – Scénario 2022-2023 : éviter la tempête parfaite	Italie
03/11/2022	Ce que les Américains nous disent de leur stratégie	Monde
03/11/2022	Egypte – Accord a minima avec le FMI et nouvelle dévaluation de la livre	Afrique et Moyen-Orient
02/11/2022	Espagne – Scénario 2022-2023 : modération de la croissance en vue	Espagne
02/11/2022	Chine – La publication des chiffres de croissance n'éteint pas les inquiétudes du marché	Chine

Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques

12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication : Isabelle Job-Bazille

Rédacteur en chef : Armelle Sarda

Documentation : Dominique Petit – **Statistiques :** Alexis Mayer, Jorge Mariano Mamani Soria

Secrétariat de rédaction : Véronique Champion

Contact: publication.eco@credit-agricole-sa.fr

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

Internet : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com/>

iPad : application **Etudes ECO** disponible sur App store

Android : application **Etudes ECO** disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.